

La communication publique en tension

Bruxelles

Hôpital Militaire Reine Astrid

1, Rue Bruyn

1120 Neder-over-Heembeek

cicp@uclouvain-mons.be

16 Octobre 2012

En pré-conférence
d'**EuropCom 2012**



Avec le soutien de la Wallonie



Service public
de Wallonie



La communication publique en tension

La communication publique est en plein essor et ce, à tous les niveaux de pouvoir : local, régional, territorial, fédéral, national, ou européen. Elle connaît une certaine reconnaissance qui se traduit, notamment, par une professionnalisation des communicateurs du secteur. Ses pratiques, ses enjeux, ses contraintes restent néanmoins peu connus et peu étudiés.

L'objectif de ce colloque est de renforcer le débat académique et professionnel sur une série de tensions qui constituent les enjeux spécifiques et contemporains de la communication publique. La tension est synonyme d'équilibre instable, de flux d'énergie, de questionnement entre deux pôles d'idées, de rôles, de concepts et de faits. Elle peut se voir sous un angle positif où la tension parce qu'elle questionne le statu quo est source de créativité ou d'innovation. Elle peut aussi se voir sous une forme plus critique où la tension se conçoit comme une lutte entre dominant-dominé afin de préserver ou d'améliorer sa position sociale. La tension n'implique pas nécessairement un perdant ou un gagnant. Elle peut être contingente et implique alors une nécessité de collaboration et de coordination afin de maintenir un équilibre précaire.

Comité scientifique

Dominique Bessières (U. de Lille 2)
Géraldine Bomal (Police Fédérale Belge)
Maryse Carmes (U. Européenne de Bretagne)
Eric Cobut (Police Fédérale Belge)
Andrea Catellani (UCL)
Olivier Chantraine (U.de Lille 3)
Agnès d'Arripe (UC Lille)
Thomas Heller (U.de Lille1)
Béatrice Jalenques-Vigouroux (INSA Toulouse)
Patrice de la Broise (U. de Lille 3)
André-A Lafrance (UdeM)
François Lambotte (UCL)
Jean-Paul Nassaux (CRISP)
Alexandre Piraux (Régie des bâtiments)
Luc Wilkin (ULB)

Comité organisateur

Eric Cobut, Police fédérale
François Lambotte, UCL Mons-LASCO
Luc Wilkin, ULB-CERAP
Catherine Coyette, UCL Mons-LASCO
Florence Dauray, ULB-CERAP
Jacques Moisse, Service public de Wallonie

CERAP



Programme

Matinée (1)

8h30-9h30 : Inscriptions et petit déjeuner offert par l'Association Belge de Communication Interne.

9h30-10h00 : Mot de bienvenue par l'ABCI, Association Belge de la Communication interne.
Ouverture des débats par Mr Vandersteen, Directeur Général adjoint de la DG Communication à la Commission Européenne.

10h00-13h00 : Médias traditionnels et médias sociaux / hyperréactivité vs réflexivité -
Séance animée par Maryse Carmes (GRICO).

La dernière décennie est celle de l'explosion d'Internet et notamment des médias sociaux. Sirène de la modernité ou réelle valeur ajoutée ?

Comment l'administration se positionne-t-elle par rapport à ces instruments ? Comment s'insèrent-ils dans une politique de communication ? Ces médias sociaux creusent-ils le fossé numérique ? Comment déjouer le piège de la dépersonnalisation du service public ?

Internet, médias sociaux et militaires belges en opérations

Delphine Resteigne, chargée de cours à l'Ecole Royale Militaire (ERM) et maître de conférence à l'UMons, John Taverniers, chargé de cours à l'Ecole Royale Militaire et chef de la Chaire de Psychologie (ERM).

Les nouvelles technologies d'informations : moyen de participation des citoyens turcs à l'espace public

Belgin Bilge, Professeure à l'ISC Paris School of Management.

La communication des collectivités à l'épreuve du numérique

Olivier Doutrelot, consultant en communication à Spintank
Clément Mabi, Laboratoire COSTECH-Université de technologie Université de Compiègne
Raphaël Moreau, Chef de projet communication, Ministère de la Défense et des Anciens combattants.

Caractérisation et positionnement des composants d'un mix-média multiplateformes

Lafrance André-A, professeur à l'Université de Montréal
Lafrance Pascale, cheffe d'équipe sénior à l'Agence 2009.

Après-midi

13h00-14h00 : Walking dinner offert par le Service Public de Wallonie.

14h00-16h00 : Au choix parmi les trois ateliers en parallèle (2).

A. Entre risque et créativité - Atelier animé par François Lambotte (UCL).

B. Territoire de communication : l'affaire d'expert ou l'affaire de tous - Atelier animé par Jean-Paul Nassaux (CERAP).

C. Coordination entre le politique et l'administration publique / Entre responsabilité et régulation - Atelier animé par Luc Wilkin (ULB).

16h15-16h45 : Séance plénière (résumé des ateliers) animée par Jacques Moisse (Président de l'association Communication publique Wallonie-Bruxelles).

(1) Durant toute la matinée, une traduction simultanée FR/NL sera assurée.

(2) Atelier à choisir au moment de l'inscription.



Au choix parmi les trois ateliers en parallèle

A. Entre risque et créativité - Atelier animé par François Lambotte (UCL)

Quelle place occupe le risque dans la communication publique ? En regard de la communication telle qu'elle se pratique dans le secteur « privé », jusqu'où la communication publique peut-elle pousser les frontières de la créativité ? Avec quels risques et quelles responsabilités ?

Effet de la créativité publicitaire perçue sur l'authenticité perçue d'un territoire

Laurent Sempé, enseignant-chercheur IUT Périgueux-Montesquieu Bordeaux IV, Jean-Paul Seloudre, doctorant PRAG IUT Périgueux-Montesquieu Bordeaux IV.

La communication des organisations publiques en période de crise : entre contrainte et créativité

Julien Raone, doctorant UCL Mons, Catherine Coyette, assistante UCL Mons, Nathalie Schiffrino, professeure UCL Mons, Céline Donis, doctorante UCL Mons, Laurent Taskin, professeur à l'UCL Mons.

La communication publique et la prévention du sida : des acteurs au cœur d'un réseau de contraintes

Jean-Philippe De Oliveira, doctorant à l'Université Stendhal - Grenoble 3.

B. Territoire de communication : l'affaire d'expert ou l'affaire de tous - Atelier animé par Jean-Paul Nassaux (CERAP)

La communication publique a gagné en légitimité dans la mesure où les citoyens exigent de leurs institutions de la transparence, de la réciprocité, de l'écoute, de l'efficacité dans la transmission des informations. Entre enjeux technique et politique, quel serait le profil d'un expert en communication publique ? Comment s'organise la profession et la formation au métier de communicateur public ? En même temps, chacun prend en charge cette communication, que ce soit le fonctionnaire qui se fait

ambassadeur de son administration, ou l'utilisateur qui contribue à orienter les activités de communication en interagissant avec les institutions. Où placer les frontières des territoires de la communication ?

Expert et non initié : un couple aux nombreuses divergences mais condamné à cohabiter

Eric Cobut, Directeur des relations internes à la Police Fédérale Belge.

L'institutionnalisation des communicateurs publics : une tension longitudinale vers la professionnalisation pour une légitimation du groupe professionnel

Dominique Bessières, maître de conférence à l'Université Reims Champagne-Ardenne .

Regards croisés sur l'identité professionnelle du communicateur interne dans le secteur public francophone. Le cas des universités belges francophones.

Catherine Coyette, assistante à l'UCL Mons
Julie Claus, responsable de communication à l'UCL Mons.

La communication publique entre mythe et réalité au Cameroun : une gouvernance de défiance des citoyens-usagers du service public ?

Louis Roger Kemayou, Enseignant-chercheur au Département de la communication à l'Université de Douala.

C. Coordination entre le politique et l'administration publique / Entre responsabilité et régulation - Atelier animé par Luc Wilkin (ULB)

Plus que dans d'autres secteurs de la communication, les communicateurs publics se doivent de garantir la fiabilité des contenus. Le management public, de son côté, prône la transparence, la responsabilité et

l'engagement. Dans le même temps, le fonctionnaire est soumis à un devoir de réserve. Comment concilier ces deux visions, ces deux cultures, celle du secret et de la transparence, celle de l'ouverture et du repli sur soi. Par ailleurs, peut-on imaginer un socle réglementaire commun à la communication publique, alors que toute institution dispose de ses manières spécifiques de communiquer, liées à la nature de son métier (communication judiciaire, militaire, financière, ...) ?

Les professionnels de la communication publique revendiquent également une implication de plus en plus forte dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques. Dans quelle mesure les responsables publics à tous les niveaux sont-ils disposés à faire droit à de telles revendications ? La communication publique est-elle perçue comme un simple support promotionnel pour l'institution ou plutôt, comme un outil actif de mise en œuvre des politiques institutionnelles ?

Le métier de communicateur public et ses caractéristiques

Olivier Le Saëc, chargé de cours à l'Université Montpellier III, Université de Montpellier 3.

'Parler neutre' ou 'parler vrai' : l'institution européenne entre communication publique et politique

Sandrine Roginsky, professeure à l'UCL Mons.

Analyse des pratiques de communication du changement dans les administrations publiques et les entreprises parastatales

Christine Donjean, maître de conférence à l'UCL, François Lambotte, professeur à l'UCL Mons.

Colloque “La communication publique en tension” - 16 octobre 2012

FORMULAIRE D'INSCRIPTION – PARTICIPANTS

M^{elle} M^{me} M

Nom : Prénom :

Institution :

Fonction :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays :

Email :

Tel : Fax :

FRAIS D'INSCRIPTION (comprenant l'accès au colloque, la restauration, ainsi que les actes du colloque) ET MODALITES DE REGLEMENT

Je règle les frais d'inscription (70 €), net de frais bancaires, par virement sur le compte IBAN :
BE 56 0013 4242 0988 • SWIFT/Code BIC : GEBABEBB • Banque BNP Paribas Fortis

Au nom de CERAP • Communication obligatoire : « Colloque – Nom + Prénom du participant »

Je vous transmets un bon de commande émanant de mon institution/organisme pour la somme de 70 €, net de frais bancaires

Pour les étudiants : je règle les frais d'inscription (15 € sans les actes) sur le compte indiqué plus haut, en indiquant le nom et le prénom
- Veuillez joindre une copie de votre carte d'étudiant à la demande d'inscription -

Pour la bonne organisation matérielle du colloque, veuillez indiquer par un X votre participation aux ateliers de l'après-midi :

- A. Ente risque et créativité
 B. Territoire de communication
 C. Coordination politique/administration publique

Formulaire à retourner à l'adresse suivante :

CERAP
Université Libre de Bruxelles
50 Avenue F.D. Roosevelt – CP 135
B-1050 Bruxelles
Belgique

ou **par fax** au numéro +32 (0)2 650 48 35
ou **par courrier électronique** (cerap@ulb.ac.be)

N.B. : L'inscription ne sera définitive qu'à la réception du règlement. Les frais bancaires sont à charge de l'émetteur.

Clôture des inscriptions le 10 octobre 2012